

Concours WNBA x Goldfish®

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ INTERDIT.

Le « Concours WNBA x Goldfish® » (« **Le Concours** ») est un concours qui permet aux participants de s'inscrire pour courir la chance de gagner l'un des prix offerts, conformément au présent règlement officiel (le « **Règlement officiel** »), qui sont disponibles en ligne sur <https://nbacontest.com/wnbafinals2025> ou <https://nbacontest.com/wnbafinals2025fr>. Le commanditaire de ce concours est NBA Properties, Inc. (le « **commanditaire** ») et peut être contacté ici : fanrelations@nba.com, 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0E6. En participant à ce concours, vous acceptez d'être lié par le présent règlement officiel et convenez que toutes les décisions des entités de la NBA (telles que définies ci-dessous) sont définitives et exécutoires. Le concours est assujéti à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nul là où la loi l'interdit. Le présent règlement officiel s'applique uniquement à ce concours et non à d'autres promotions, concours ou tirages au sort organisés par les entités de la NBA.

PÉRIODE DU CONCOURS :

Le Concours débute le 16 septembre 2025 à 9h00 (HE) et se termine le 28 septembre 2025 à 23h59 (HE) (la « **Période du concours** »).

ADMISSIBILITÉ, RÉSIDENCE ET ÂGE :

Pour participer et être admissible au concours, les participants doivent être des résidents légaux du Canada qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans la province ou le territoire où ils résident au moment de la participation (chacun, un « **participant** »). Les employés, dirigeants et administrateurs, ainsi que les membres du ménage et de la famille immédiate et/ou ceux avec lesquels ces employés, dirigeants et administrateurs sont domiciliés, de NBA Properties, Inc., de la National Basketball Association (la « **NBA** »), des équipes membres de la NBA, NBA Media Ventures, LLC, les fournisseurs de prix et les agences de publicité/promotion et leurs sociétés mères, filiales et sociétés affiliées respectives (collectivement, les « **Entités NBA** ») ne sont pas éligibles pour participer ou gagner. Aux fins du présent Règlement officiel, les « membres du ménage » désignent les personnes qui partagent la même résidence et/ou la même adresse postale au moins trois mois par an avec une ou plusieurs Entités de la NBA et les « membres de la famille immédiate » désignent tout parent, conjoint, frère ou sœur, ou enfant et leurs conjoints respectifs. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'admissibilité du gagnant.

COMMENT ENTRER:

Pendant la période du concours, visitez <https://nbacontest.com/wnbafinals2025> ou <https://nbacontest.com/wnbafinals2025fr> (le « **site Web** ») et remplissez entièrement et soumettez le formulaire de participation au concours pour participer (la « participation »). Pour être admissibles, les Formulaires d'inscription doivent être dûment remplis avec toutes les informations requises et reçus au plus tard le 28 septembre 2025 à 23h59 (HE).

Limite d'une (1) participation par personne et par adresse de courriel pendant la période du concours. Les participations supplémentaires reçues d'une personne ou d'une adresse e-mail par la suite seront nulles.

Les inscriptions par quelque moyen que ce soit, qui subvertissent le processus d'inscription, seront nulles. Les renonciataires sont définis comme des entités de la NBA, de la Compagnie Campbell du Canada et de chacun et chacune de leurs sociétés affiliées, sociétés mères, filiales, représentants, consultants, sous-traitants, conseillers juridiques, agences de publicité, de relations publiques, de promotion, de couponnage et de marketing, fournisseurs de sites Web et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, représentants, délégués et agents respectifs (collectivement les «**Renonciataires**») ne sont pas responsables des participations perdues, incomplètes, illisibles, en retard, mal acheminées, volées, non livrées, endommagées, brouillées ou mutilées ; Participations ou transmissions perdues ; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard de transmission, interruption ou indisponibilité du réseau, du câble, du satellite, du fournisseur d'accès Internet (FAI), du serveur ou d'autres connexions ; problèmes de communication, défaillance du matériel informatique ou des logiciels ou défaillances techniques ; transmissions brouillées, mal acheminées ou brouillées ; Inscriptions ou communications incomplètes ; ou d'autres erreurs ; les erreurs d'impression, typographiques ou autres apparaissant dans le présent règlement officiel, le site Web, dans toute publicité ou autre matériel lié au concours ; ou d'autres erreurs ou problèmes de toute nature, qu'ils soient mécaniques, humains, informatiques, électroniques ou autrement liés au concours ou en relation avec celui-ci, y compris, avec limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions, l'annonce des prix ou l'annulation ou le report de tout événement ou jeu. Les entités de la NBA se réservent le droit, à leur seule discrétion, d'annuler toutes les participations d'un participant qui, selon les entités de la NBA, a tenté de falsifier ou de nuire à l'administration, à la sécurité, à l'équité ou au bon déroulement de ce concours. L'utilisation de dispositifs automatisés ou similaires qui subvertissent le processus de participation, y compris, mais sans s'y limiter, les participations soumises à l'aide d'un robot, d'une macro, d'un script ou d'un service de concours (ou tout autre dispositif destiné à automatiser tout aspect de la participation) pour participer à ce concours est interdite et Les inscriptions par l'intermédiaire de tels dispositifs sont nulles.

PRIX :

Grand prix (prix unique) : Un (1) participant sélectionné gagnera chacun des articles ci-dessous, dont la valeur totale au détail est d'environ 5 000 \$ CAD :

- Transport aérien aller-retour en classe économique pour le gagnant du prix et un (1) invité à partir de l'aéroport international canadien situé le plus près de la résidence du gagnant (choisi par le commanditaire) (le « **Point de départ** ») vers la ville de l'équipe hôte du match 3 (8 octobre 2025) ou du match 4 (10 octobre 2025) des finales de la WNBA 2025 (la « **Destination** ») (choisi par le commanditaire).
- Hébergement à l'hôtel : une chambre standard, dans la ville de Destination, deux (2) nuits d'hébergement à l'hôtel pour deux (2) personnes (dans une chambre standard, occupation double, sélectionnée par le commanditaire à sa seule et absolue discrétion);
- Deux (2) billets pour un seul match, soit le match 3 (8 octobre 2025) ou le match 4 (10 octobre 2025), des finales 2025 de la WNBA. Les billets, la rangée, les sièges et la section pour chaque événement NBA seront choisis par la NBA à sa seule et absolue discrétion.

Les gagnants du prix et leur compagnon de voyage assument les responsabilités suivantes : tous les coûts, dépenses et taxes non expressément décrits dans le présent document, y compris, mais sans s'y limiter, le transport terrestre, les pourboires, les marchandises, les appels téléphoniques, les dépenses personnelles de toute nature pour les escales de nuit, les repas et les boissons, les frais de service, les repas en vol et les divertissements; les coûts encourus pour se rendre au point de départ et en revenir, car le prix commence et se termine à cet endroit, l'obtention d'une assurance voyage personnelle suffisante avant le départ, si désiré; l'obtention et le transport de tous les documents de voyage nécessaires, tels que les passeports et les visas et le respect des règlements et des exigences en matière d'entrée, de santé, de douane et d'immigration.

Les prix doivent être acceptés tels quels et ne sont ni transférables ni monnayables. Aucune substitution sauf à la discrétion des Entités NBA. Les Entités NBA se réservent le droit, à leur seule et absolue discrétion, de remplacer le Prix ou une partie de celui-ci par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à la seule et absolue discrétion des Entités NBA, une récompense en espèces.

TIRAGE AU SORT:

Un tirage au sort parmi les participants des adresses URL : <https://nbacontest.com/wnbafinals2025> et <https://nbacontest.com/wnbafinals2025fr> pour déterminer un (1) gagnant parmi les participants aura lieu le 29 septembre 2025, à 10 h (heure de l'Est) à Toronto, en Ontario, parmi toutes les participations admissibles reçues pendant la période du concours.

Une Participation sélectionnée sera éligible pour gagner un (1) Prix. Les chances de gagner un prix dépendront du nombre total de participations admissibles reçues pendant la période du concours.

En cas d'erreur de quelque nature que ce soit, plus de gagnants potentiels sont sélectionnés que spécifié dans le présent règlement officiel, le commanditaire se réserve le droit de procéder à un tirage au sort parmi tous les réclamants de prix potentiels pour attribuer le nombre correct de prix.

NOTIFICATION ET SÉLECTION DES GAGNANTS :

Les participants sélectionnés pour les Prix seront contactés par courriel ou par téléphone par un représentant des Entités de la NBA d'ici le vendredi 29 septembre 2025. Si le gagnant potentiel ne peut pas être joint OU dans le cas où un gagnant potentiel n'accepte pas le prix ou échoue de se conformer à ces règles et exigences dans un délai dans les deux (2) jours ouvrables après avoir été contacté par e-mail ou par téléphone, le prix sera perdu. En cas de confiscation du prix, aucune compensation ne sera accordée et les Entités de la NBA auront l'entière discrétion de sélectionner au hasard un autre gagnant potentiel.

Avant d'être déclaré gagnant d'un prix, le participant sélectionné devra répondre correctement, sans aide d'aucune sorte, mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique et devra également signer et, s'il s'agit d'un mineur, demander à son parent ou tuteur légal de signer en son nom un formulaire de déclaration et d'exonération (le « **formulaire d'exonération** ») indiquant qu'il a lu, compris et respecté le présent règlement officiel (y compris les conditions d'admissibilité); accorde tous les consentements requis comme prévu dans le présent règlement officiel; autorise les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit à utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du gagnant à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout support ou format connu actuellement ou

ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification ; et libère les renoncataires et le fournisseur et/ou fournisseur de prix de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la participation du gagnant à ce concours et de la réception et de l'utilisation du prix. Si le participant sélectionné ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique, ne remplit pas et ne retourne pas le formulaire de renonciation dans le délai requis d'un (1) jour ouvrable, ne se conforme pas au règlement officiel, ou est incapable ou ne voulant pas se conformer au présent règlement officiel, le participant sélectionné sera jugé inadmissible et perdra son prix. Un nouveau gagnant potentiel sera alors sélectionné parmi toutes les participations éligibles restantes conformément au présent règlement officiel.

Toutes les décisions des entités de la NBA concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'éligibilité des participations, sont définitives et contraignantes pour tous les participants dans tous les domaines liés à ce concours.

INDEMNISATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE LIBÉRER ET DE DÉGAGER LES RENONCIATAIRES DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DOMMAGES, PERTES OU BLESSURES RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS ET DE L'ACCEPTATION DE TOUT PRIX QUI PEUT ÊTRE GAGNÉ. LES ENTITÉS NBA N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONDITION, L'ADÉQUATION OU LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRIX.

LES RENONCIAIRES N'ASSUMERONT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC CE CONCOURS ET SERONT LIBÉRÉS DE TOUTE RÉCLAMATION, ACTION, RESPONSABILITÉ, PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES BLESSURES CORPORELLES OU LA MORT DU GAGNANT OU DE TOUT TIERS OU DOMMAGE. AUX BIENS PERSONNELS OU IMMOBILIERS DUS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DU PRIX ET/OU LA PARTICIPATION À CE CONCOURS.

EN PLUS DE TOUTE AUTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL OU AUTREMENT SUR LE(S) SITE(S) WEB DU COMMANDITAIRE, Y COMPRIS LE SITE WEB DU CONCOURS, LE COMMANDITAIRE N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR (A) TOUTE INFORMATION DE PARTICIPATION INCORRECTE OU INEXACTE, OU POUR TOUTE FAUTE OU ÉCHEC DES TRANSMISSIONS DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES ; (B) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ, VOL, DESTRUCTION OU MODIFICATION DES PARTICIPATIONS À TOUT MOMENT DU DÉROULEMENT DE CE CONCOURS/JEU CONCOURS ; (C) TOUT DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE, DÉFAILLANCE, ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFAUT, RETARD DE FONCTIONNEMENT OU DÉFAILLANCE DE LA LIGNE DE COMMUNICATION, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EN CE QUI CONCERNE TOUT ÉQUIPEMENT, SYSTÈME, RÉSEAUX, LIGNES, SATELLITES, SERVEURS, CAMÉRA, ORDINATEURS OU FOURNISSEURS UTILISÉS DANS TOUT ASPECT DU FONCTIONNEMENT DU CONCOURS ; (D) INACCESSIBILITE OU INDISPONIBILITE DE TOUT RESEAU OU SERVICE SANS FIL, INTERNET OU SITE WEB OU TOUTE COMBINAISON DE CEUX-CI ; (E) SERVICE INTERNET, SANS FIL OU TÉLÉPHONE FIXE SUSPENDU OU INTERROMPU ; (F) TOUTE BLESSURE OU DOMMAGE À L'ORDINATEUR OU À L'APPAREIL MOBILE DU PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE LIÉ OU RÉSULTANT DE TOUTE TENTATIVE DE PARTICIPATION AU CONCOURS OU DE TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT MATÉRIEL DU CONCOURS (LE CAS

ÉCHÉANT) ; ET (G) TOUTE PERTE QUELCONQUE, FINANCIÈRE OU AUTRE, SUBIE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ EN RELATION AVEC LE CONCOURS ET LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les renonciataires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Les Entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de les Entités de la NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités de la NBA se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les Entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison. .

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, la télévision publicitaire radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les informations personnelles des participants au Concours seront (i) détenues par NBA Properties Inc. 3-100 Plaza Drive, Secaucus, New Jersey, USA 07094 ; (ii) être utilisés et accessibles uniquement aux employés directement impliqués dans le Concours, l'analyse interne par les Entités NBA et ses sociétés affiliées, agents et agences de publicité et de promotion ; et, (iii) ne pas être divulguées à d'autres tiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse http://www.nba.com/news/privacy_policy.html.

En s'inscrivant à ce Concours, chaque Participant consent à ce que les Entités de la NBA et leur agent collectent, utilisent et divulguent les informations de Participation aux fins d'administration de ce Concours.

Toute demande concernant les renseignements personnels détenus par le commanditaire doit être adressée au commanditaire au 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0G6, à l'attention de NBA Canada.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

Toute propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les conceptions, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations qui apparaissent sur les sites Web du commanditaire et d'autres sites en relation avec ce concours, sont détenus ou contrôlés par le commanditaire et/ou ses sociétés affiliées. Tous les droits sont réservés. La copie ou l'utilisation non autorisée de tout matériel protégé par le droit d'auteur ou de la propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

ACCEPTATION DES RÈGLES OFFICIELLES:

En s'inscrivant à ce concours, les participants et les participants acceptent et respectent automatiquement le présent règlement officiel. Toutes les décisions du commanditaire concernant tout aspect de ce concours, y compris, sans s'y limiter, l'admissibilité de toute participation, sont définitives et exécutoires pour tous les participants dans tous les domaines liés à ce concours. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter, le formulaire de participation ou la publicité au point de vente, à la télévision, dans la presse écrite ou en ligne, les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

COMPÉTENCE DES LOIS:

Ce concours et le règlement officiel sont assujettis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.